

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2274)

## AMENDEMENT

N ° CD1294

présenté par

M. Orphelin, M. Colombani, M. François-Michel Lambert et M. Pancher

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5 BIS D, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.